



Mont-de-Marsan, le 14 avril 2014

Communiqué de presse

Plus de 2 M€ en faveur de l'artisanat et du commerce de proximité en Aquitaine

Michel DELPUECH, préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde, vient de notifier 41 décisions d'attribution de subvention au titre du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) pour un montant total de 2 406 346 €. Les Landes bénéficient quant à elles d'une aide de 470 000 €.

Les subventions, octroyées par le ministère de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique, servent à financer des opérations de création, de maintien, modernisation, adaptation ou transmission des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, avec l'objectif de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité.

Parmi les opérations soutenues par le FISAC, on retiendra notamment les aides versées à :

- Une boulangerie à Saint-Eulalie-en-Born pour le financement de l'acquisition de matériel professionnel
- Pour le financement du transfert d'une boulangerie-pâtisserie avec activités multiservices à Campagne
- La création d'un garage automobile à Onesse-et-Laharie

Le FISAC est un dispositif qui a fait ses preuves. Selon l'enquête réalisée chaque année par la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services, les entreprises bénéficiaires présentent un taux de pérennité à 3 ans et 5 ans très élevés, respectivement à 93 % et 89,5 %.

Contact Presse :

- Marion DOURTHE : 05 58 06 58 14 ; 06 32 63 68 82 – marion.dourthe@landes.gouv.fr
- Thierry MORIER : 05 58 06 72 49 ; 06 37 04 61 13 – thierry.morier@landes.gouv.fr